V1-10.22/ mise à jour octobre 2022

PRESENTATION
MAJOR EN INGENIERIE D'AFFAIRES

Prépare à la certification professionnelle « Ingénieur d'Affaires » enregistrée pour 3 ans au RNCP (Fiche RNCP35760) sur décision du directeur de France Compétence suite à l'avis de la commission de la certification professionnelle du 08/07/2021, au niveau de qualification 7, avec le code NSF 312 sous l'intitulé « Ingénieur d'Affaires » avec effet jusqu'au 08/07/2024, délivré par C3 INSTITUTE, l'organisme certificateur

---

Personnes à contacter :

M. Antony BROUSSET, Directeur
Tel : 06.76.14.61.19
Mail : antony@etiic-formation.fr

M. Laurent ANDRAUD, conseiller commercial
Tel : 07.86.75.76.33
Mail : commercial@etiic-formation.fr

ETIIC FORMATION, la volonté de réussir

Dans un environnement agréable : Centre de formation **par alternance (ou en formule premium)**, ETIIC FORMATION est une structure à dimension humaine.
L'effectif réduit par spécialité permet d'appliquer avec rigueur tous les outils pédagogiques. Nous mettons en place un suivi individualisé pour chaque parcours, avec la confiance, l'appui et la coopération de nos entreprises partenaires.
De par sa position géographique, ETIIC Formation est présent sur Lyon et sa périphérie, sur les bassins du Gier, de l'Ondaine, du Forez ainsi qu'en Haute-Loire.

Nos formations en alternance :

- BTS Gestion des Transports et Logistique Associée
- BTS Gestion de la PME
- BTS Management Commercial Opérationnel
- BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client

- BACHELOR GESTION SOCIALE ET PROJET RSE

Prépare au titre Chargé de gestion sociale et de projet RSE
Titre certifié de niveau 6, codes NSF 315n et 315r, enregistré au RNCP le 02/03/2020, délivré par FORMATIVES

- BACHELOR RESPONSABLE MARKETING OPERATIONNEL

Prépare à la certification professionnelle « Responsable Marketing Commerce et Expérience Client » enregistrée pour 2 ans au RNCP (N° Fiche RNCP35261) sur décision du directeur de France Compétences suite à l'avis de commission de la certification professionnelle du 10/02/2021, au niveau de qualification 6, avec le code NSF 312p, avec effet jusqu'au 10/02/2023, délivrée par C3 INSTITUTE, l'organisme certificateur. Cette certification comporte 4 blocs de compétences et est accessible via le dispositif de la VAE

- MAJOR MANAGER RESSOURCES HUMAINES

Prépare au titre MANAGER EN RESSOURCES HUMAINES
Titre certifié de niveau 7, Code NSF 315n, paru au JO du 04/01/2019, délivré par Formatives

- MAJOR EN INGENIERIE D'AFFAIRES

Prépare à la certification professionnelle « Ingénieur d'Affaires » enregistrée pour 3 ans au RNCP (Fiche RNCP35760) sur décision du directeur de France Compétence suite à l'avis de la commission de la certification professionnelle du 08/07/2021, au niveau de qualification 7, avec le code NSF 312 sous l'intitulé « Ingénieur d'Affaires » avec effet jusqu'au 08/07/2024, délivré par C3 INSTITUTE, l'organisme certificateur. Cette certification professionnelle est constituée de 5 blocs de compétences et est accessible via le dispositif VAE

TOUT SAVOIR SUR L'ALTERNANCE

L'alternance c'est :

- Un système de formation qui est fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent.
- Une véritable passerelle vers l'emploi et l'insertion professionnelle.
- Etre formé à un métier et à la culture d'une entreprise.
- 2 types de contrats : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation
Quels publics ?	Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus Dérogation au-delà de 29 ans : - Préparer un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu - Les travailleurs handicapés - Le projet de création ou reprise d'entreprise - Les sportifs de haut niveau Etre titulaire du BAC ou BAC+2 (pour les BACHELOR)	Les jeunes âgés de 16 à 25 ans Les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus Etre titulaire du BAC ou BAC+2 (pour les BACHELOR)
Quels employeurs ?	- Toutes les entreprises relevant du secteur artisanal, commercial, industriel et agricole - Les employeurs du milieu associatif et des professions libérales - Les employeurs du secteur non industriel et commercial (fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière et les établissements publics administratifs)	Tout employeur assujetti au financement de la formation professionnelle continue. **L'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.**
Quel type de contrat et combien de temps ?	Il peut être conclu dans le cadre d'un CDD ou d'un CDI (Période d'apprentissage) Le contrat s'effectue sur la durée du cycle de formation conduisant à l'obtention du diplôme ou du titre visé (généralement 2 ans). La durée de formation représente au moins 25% de la durée totale du contrat ou de la période d'apprentissage.	Il peut être conclu dans le cadre d'un CDD ou d'un CDI (ProA) Le contrat s'effectue sur la durée du cycle de formation conduisant à l'obtention du diplôme ou du titre visé (généralement 2 ans) La durée de formation représente entre 15 à 25% de la durée du contrat sans pouvoir être inférieure à 150 heures.

<table>
<tr><td>Quelles conditions de travail ?</td><td colspan="2">L’alternant est un salarié à part entière.
A ce titre, les lois, les règlements et la convention collective de la branche professionnelle et celle de l’entreprise lui sont applicables dans les mêmes conditions qu’aux autres salariés.

La durée légale du travail effectif est identique à celui des autres salariés (à savoir 35h/semaine).

Le rythme de l’alternance est variable et dépend de la formation choisie (1semaine/1semaine ou 2jours/3 jours).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Quels droits et quelles obligations ?</td><td colspan="2">Les droits sont ceux des autres salariés de l’entreprise : congés payés (5 semaines), protection maladie, maternité, accidents du travail…

Les obligations : respecter le règlement intérieur de l’entreprise, effectuer les tâches confiées par l’employeur. En contrepartie, l’employeur rémunère le jeune et prend en charge sa formation.

Conditions à cela : suivre les cours avec assiduité et se présenter aux examens !</td></tr>
<tr><td>L’employeur est tenu de désigner un maître d’apprentissage, chargé de suivre le jeune, de l’évaluer, et d’effectuer des bilans à chaque fin de période en entreprise.</td><td>Un tuteur doit être désigné par l’employeur. Il doit guider le jeune dans ses activités en entreprise.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Quelles rémunérations p our l’alternant ?</td><td>La rémunération varie en fonction de son âge mais progresse chaque année d’exécution de son contrat.

N.B : Les conventions collectives peuvent prévoir des rémunérations plus élevées.

Voir tableaux ci-dessous.</td><td>La rémunération varie en fonction du niveau de sa formation initiale et de son âge.

N.B : Les conventions collectives peuvent prévoir des rémunérations plus élevées.

Voir tableaux ci-dessous.</td></tr>
<tr><td colspan="2"><u>Pour un contrat d’apprentissage</u> :
<table>
<tr><td>Salaire mensuel minimum</td><td>16 à 17 ans</td><td>18 à 20 ans</td><td>21 à 25 ans</td><td>26 ans et plus</td></tr>
<tr><td>1ère année</td><td>27% du SMIC</td><td>43% du SMIC</td><td>53% du SMIC</td><td>100% du SMIC</td></tr>
<tr><td>2ème année</td><td>39% du SMIC</td><td>51% du SMIC</td><td>61% du SMIC</td><td>100% du SMIC</td></tr>
<tr><td>3ème année</td><td>55% du SMIC</td><td>67% du SMIC</td><td>78% du SMIC</td><td>100% du SMIC</td></tr>
</table></td></tr>
</table>

<table>
<tr><td></td><td>

<u>Pour un contrat de professionnalisation</u> :

<table>
<tr><th>Salaire mensuel minimum</th><th>Moins de 21 ans</th><th>21 ans à 25 ans</th><th>26 ans et plus</th></tr>
<tr><td>BAC PRO, BAC TECHNO, BP ou BT équivalent</td><td>65% du SMIC</td><td>80% du SMIC</td><td rowspan="2">100% du SMIC ou 85% du minimum prévu par la convention collective</td></tr>
<tr><td>BAC général</td><td>55% du SMIC</td><td>70% du SMIC</td></tr>
</table>

</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Quelles aides financières possibles pour les entreprises ?</td><td>

Pour les contrats d'apprentissage éligibles signés à compter du 1er janvier 2019 :

- La réduction générale des charges

- La prise en charge de la formation en CFA par son opérateur de compétences (OPCO), sous réserves

- Les aides possibles de l'Agefiph, accordées pour l'embauche des travailleurs handicapés

- Aide pour la formation tuteur : se renseigner auprès de votre OPCO pour le financement

- L'aide forfaitaire de Pôle emploi pour l'embauche d'un demandeur d'emploi de 26 ans et plus, d'un montant maximal de 2.000 euros.

- L'aide à l'embauche d'un demandeur d'emploi de 45 ans et plus, d'un montant maximal de 2.000 euros.
Elle est cumulable avec l'aide forfaitaire de Pôle Emploi

- La réduction générale de charges

- Une absence d'indemnités de fin contrat pour les CDD

- des actions de formation financées par des opérateurs de compétences (OPCO) qui peuvent aussi prendre en charge la formation du tuteur

- L'agefiph accorde des primes à l'embauche, à la consolidation de l'emploi, à l'accessibilité et à l'aménagement des postes pour les alternants handicapés.

</td></tr>
<tr><td>

Vous trouverez ci-dessous un lien permettant d'établir une simulation de calcul de rémunération et des aides aux employeurs :
https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/gc_5504/simulateur-employeur

</td></tr>
</table>

TOUT SAVOIR SUR LE MAJOR EN INGENIERIE D'AFFAIRES

Prépare à la certification professionnelle « Ingénieur d'Affaires » enregistrée pour 3 ans au RNCP (Fiche RNCP35760) sur décision du directeur de France Compétence suite à l'avis de la commission de la certification professionnelle du 08/07/2021, au niveau de qualification 7, avec le code NSF 312 sous l'intitulé « Ingénieur d'Affaires » avec effet jusqu'au 08/07/2024, délivré par C3 INSTITUTE, l'organisme certificateur. Cette certification professionnelle est constituée de 5 blocs de compétences et est accessible via le dispositif VAE

La certification Ingénieur d'Affaires a été créée dans l'objectif de former des spécialistes de la négociation commerciale de haut vol en prenant en compte les évolutions du marché et des emplois et particulièrement la transformation digitale. La relation B to B se trouve transformée par la digitalisation qui s'inscrit pleinement dans une logique de rationalisation du temps et des coûts.

OBJECTIFS DU DIPLÔME, A TERME :

- Définir et piloter les orientations stratégiques d'une Business unit (BU) orientée relation client
- Piloter le développement commercial et promotionnel d'une BU
- Piloter la performance économique et financière d'une BU
- Elaborer une proposition commerciale complexe et multimodale
- Piloter le projet et les ressources internes et externes

QUALITES REQUISES

- Intérêt pour le métier
- Autonomie
- Rigueur
- Sens du contact

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Formation sur 2 années avec un rythme d'alternance de 1 semaine / 1 semaine, soit environ 22 semaines.

INTERETS

Des salariés présents à plein temps pendant la période estivale de juin jusqu'à octobre/novembre.
Remplacements saisonniers par des salariés formés.

METIERS VISES

- Ingénieur d'affaires
- Responsable d'affaires
- Business développeur
- Ingénieur grands comptes
- Chef de projet
- Ingénieur projet
- Responsable commercial
- Key account Manager

PROGRAMME DE COURS

- Stratégie marketing
- Stratégie commerciale
- Pilotage et performance
- Droit des contrats
- Networking
- Etude de l'affaire
- Négociation d'affaires
- Pilotage de projet
- Gestion des ressources Humaines
- Mangement des équipes de projet

MAJOR EN INGENIERIE D'AFFAIRES

INGENIEUR D'AFFAIRES

Prépare à la certification professionnelle « Ingénieur d'Affaires » enregistrée pour 3 ans au RNCP (Fiche RNCP35760) sur décision du directeur de France Compétence suite à l'avis de la commission de la certification professionnelle du 08/07/2021, au niveau de qualification 7, avec le code NSF 312 sous l'intitulé « Ingénieur d'Affaires » avec effet jusqu'au 08/07/2024, délivré par C3 INSTITUTE, l'organisme certificateur.

Durée : 24 mois (775 heures)

Publics visés : Titulaires d'un BAC+3 désireux d'obtenir un diplôme de niveau BAC+5- 120 crédits RNCP

Prérequis : Être titulaire du BAC +3 ou VAP avec 3 ans d'expérience

Modalités de recrutement et d'admission : Test ; Entretien ; Dossier

Délais d'accès à la formation : selon date de rentrée de la section (selon planning joint)

Objectifs de la formation : Préparer les alternants à l'obtention du titre d'Ingénieur d'affaires

Objectifs du diplôme à terme	Débouchés
Définir et piloter les orientations stratégiques d'une Business unit (BU) orientée relation client Piloter le développement commercial et promotionnel d'une BU Piloter la performance économique et financière d'une BU Elaborer une proposition commerciale complexe et multimodale Piloter le projet et les ressources internes et externes	Ingénieur d'affaires Responsable d'affaires Business développeur Ingénieur grands comptes Chef de projet Ingénieur projet Responsable commercial Key account Manager

Moyens Pédagogiques :

- Supports pédagogiques
- Exercices en rapport avec l'acquisition des compétences visées
- Utilisation de moyens multimédias
- Simulations d'examens (oraux et pratiques)
- Études de cas
- Sérious Games
- Challenges
- Encadrement lors de la réalisation des dossiers

Modalités et tarifs : groupes de 8 à 15 personnes – Formation en alternance (selon planning joint) -Présentiel (des émargements seront demandés aux stagiaires par demi-journées de formation)
Accessible en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation (financé par les OPCO selon accord de prise en charge)

Accessibilité : Mise en place de modalités spécifiques (rattrapages de cours, soutient, formation à distance…) et accès pour les publics handicapés.

Évaluations
Évaluations en contrôle continu.
Évaluation finale : Grand oral final.

Validation/Certification

Remise de l'attestation de formation.
Sous réserve de réussite à l'examen, délivrance du Titre Ingénieur d'affaires, enregistré au RNCP au niveau 7, en partenariat avec C3 Institute. Une capitalisation par bloc est possible. Chaque bloc validé est valable 5 ans. Pour les blocs non validés possible organisation de rattrapages

Programme :

FORMATION 24 mois : 775 HEURES

1ère année -435 Heures -60 ECTS

Environ 35 heures/semaine pour 12 semaines soit 420 heures et 2 jours de formation (15 heures)
3 modules

Enseignements	Nombre heures du module
UE1. Stratégie Marketing	150 heures
UE2. Stratégie Commerciale	150 heures
UE3. Pilotage et performance	100 heures
EPREUVE DU BUSINESS GAME	35 heures

TOTAL : 435 heures/annuelles

(Les jours fériés non encore répertoriés seront rattrapés et les évaluations réalisées sur des plannings spécifiques)

2ème année -340 Heures -60 ECTS

Environ 35 heures/semaine pour 9 semaines soit 315 heures et 4 jours de formation (25 heures)
7 modules

Enseignements	Nombre heures du module
UE4. Droit des contrats	35 heures
UE5. Networking	35 heures
UE6. Etude de l'affaire	35 heures
UE7. Négociation d'affaires	65 heures
UE8. Pilotage de projet	56 heures
UE9. Gestion des ressources Humaines	56 heures
UE10. Management des équipes de projet	58 heures

TOTAL : 340 heures/annuelles

(Les jours fériés non encore répertoriés seront rattrapés et les évaluations réalisées sur des plannings spécifiques)

etiic formation